

106577 - La durée de la pause séparant la circumambulation de la marche entre Safa et Marwa

La question

La durée de l'intervalle séparant la circumambulation de la marche entre Safa et Marwa est-elle fixée précisément?

La réponse détaillée

«Le temps entre la circumambulation et la marche entre Safa et Marwa n'est pas déterminé. Le fait d'assurer la succession immédiate des deux actes n'en est pas une condition de validité. Cependant, il est préférable d'engager la marche immédiatement après la circumambulation car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avait fait la marche juste après la circumambulation. Si toutefois on écarte l'un de l'autre en faisant la circumambulation en début de journée et la marche en fin de journée ou un jour ou deux après, il n'y a aucun mal. Car la succession immédiate entre les pratiques n'est pas obligatoire.»

Madjmou' fatawa d'Ibn Outhaymine (22/421).